

#04

Lettre d'actualités du TENAQ
Juin 2023

Entente régionale des 13 Syndicats
Départementaux d'Énergie



EDITO

En participant à l'édition 2023 des Assises Européennes de la Transition Énergétique au côté de la FNCCR, les membres du TENAQ ont affirmé leur engagement en faveur de l'action écologique et de l'adaptation des territoires face au réchauffement climatique.

Ces trois jours ont permis d'officialiser plusieurs conventions, notamment avec la Région Nouvelle-Aquitaine avec qui nous sommes satisfaits de renouveler notre partenariat de 2023 à 2025.

A travers la signature de cette convention Néo Terra, les Syndicats d'énergie sont reconnus comme les pilotes opérationnels pour atténuer les changements climatiques à l'échelle de leur département.

Les collectivités territoriales ont aujourd'hui une responsabilité "de taille" pour relever les défis environnementaux. Bien à vous et très bonne lecture.

Philippe DUCENE

Président du SDE 24
Président du TENAQ
Vice-président de la FNCCR

ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : Signature de la convention Néo Terra



SOMMAIRE

ENGAGEMENT // Signature de la Charte du réseau Témob

FOCUS LOCAL // Chaleur Renouvelable : Journée sur le PNR Périgord Limousin

PARTENARIAT // Convention de coopération État/ADEME/ Banque des Territoires

ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE // Signature de la convention Néo Terra

MOBILITÉ DURABLE // Deux superchargeurs Mobive inaugurés en Nouvelle-Aquitaine

ENGAGEMENT // Signature de la Charte du réseau Témob

Le 24 mai 2023, lors des Assises Européennes de la Transition Énergétique, les membres du réseau Témob ont signé une charte d'engagement afin de promouvoir le développement d'un réseau régional de stations d'avitaillement multi-énergies locales et 100% renouvelables.

En effet, la volonté des partenaires est de distribuer exclusivement des énergies d'origine 100% renouvelable pour tout type de véhicule, et particulièrement les flottes de poids lourds (autobus, bennes à ordures ménagères...).

La principale énergie renouvelable adaptée à ce type de véhicules lourds est le BioGNV. Les stations intégreront également des superchargeurs électriques au fur et à mesure de l'arrivée sur le marché de véhicules adaptés, ainsi qu'à terme de l'hydrogène vert.

Les membres du réseau Témob souhaitent également valoriser les ressources énergétiques locales de leurs territoires en accompagnant notamment le développement de la méthanisation qui constitue la principale source d'approvisionnement des stations BioGNV.

Au travers de cette charte, les membres s'engagent à distribuer une énergie décarbonée et renouvelable, à développer un approvisionnement local, de rechercher la stabilité des prix dans le temps et d'afficher une signalétique commune.

FOCUS LOCAL

CHALEUR RENOUEVELABLE // Journée sur le PNR Périgord Limousin

Le 31 mars 2023, une soixantaine de personnes ont répondu présent à la Journée Chaleur Renouvelable organisée par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine sur le PNR Périgord Limousin.



Avec la participation du Département de la Dordogne, du Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24), de la FD Cuma 24, du Syndicat des Énergies de la Haute-Vienne (SEHV), du Centre

Régional des Énergies Renouvelables (CRER), de la commune du Bourdeix (24) et de la commune de Saint-Mathieu (87), cette manifestation était l'occasion pour ces nombreux intervenants de présenter les différentes filières des énergies renouvelables thermiques : bois énergie, solaire thermique, géothermie, ainsi que les accompagnements possibles au sein des territoires pour concrétiser les projets de transition énergétique.

Les Contrats de Développement Chaleur Renouvelable Territoriaux (CCRT) initiés en Dordogne et en Haute-Vienne rendent possibles les petites et moyennes opérations grâce aux aides financées par l'ADEME. Les témoignages des élus ayant déjà franchis le pas dans leur commune ont démontré que leurs investissements étaient plus que rentabilisés à la vue des économies d'énergie et de carbone générées.

La journée s'est terminée par les visites de 2 installations techniques : un réseau de chaleur biomasse qui alimente plusieurs bâtiments de la commune du Bourdeix (24) et un projet de solaire thermique sur le toit du restaurant de l'école de Saint-Mathieu (87).

PARTENARIAT // Convention de coopération État/ADEME/Banque des Territoire

Signature de la convention
de coopération entre



Le 20 juin 2023 à Bordeaux, les membres du TENAQ signeront une convention de coopération avec l'État, l'ADEME et la Banque des Territoire.

Cette convention fait suite à la rencontre du 5 avril 2022, entre le Président du TENAQ, Philippe DUCENE, et la Préfète de Région, Fabienne BUCCIO. L'objectif est de renforcer le partenariat entre les services de l'État (SGAR, ADEME, Banque des Territoires, DREAL) et l'entente TENAQ en faveur de la transition énergétique, du développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de la consommation d'énergie en Nouvelle-Aquitaine.

ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE //

Signature de la convention Néo Terra

Le 24 mai 2023 à Bordeaux, lors des Assises Européennes de la Transition Énergétique, les Présidents des Syndicats d'énergie de toute la région étaient présents pour officialiser la signature de la convention de partenariat Néo Terra 2023-2025 avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Celle-ci marque la volonté des partenaires de poursuivre les résultats obtenus de la première convention conclue en 2017-2019. Elle avait permis de progresser de manière concertée et efficace dans plusieurs domaines liés à la mobilité durable, au déploiement des EnR avec la refonte du S3REnR, à la définition de stratégies départementales des PCAET...

Après ce temps de réflexion et planification, le nouveau partenariat 2023-2025 vise l'accélération et la massification des actions de transition énergétique afin d'atteindre à moyen et long terme les objectifs nationaux et régionaux fixés par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET).

En cohérence avec la feuille de route Néo Terra, les partenaires s'engagent à collaborer sur les axes suivants :

- **Le développement de la mobilité décarbonée**
- **La massification de la rénovation énergétique du patrimoine public**

Les partenaires pourront planifier des stratégies sur l'ensemble des départements, tels que des Schémas Directeur Immobilier Énergétique, ou encore mutualiser leur ingénierie pour mobiliser des sources de financements et faciliter le montage des opérations.



Philippe DUCENE - Président du TENAQ aux côtés de Guillaume RIOU - Vice-président de la région Nouvelle-Aquitaine et de Xavier PINTAT - Président de la FNCCR.

- **L'accélération du déploiement des énergies renouvelables**, à travers notamment l'élaboration de Schémas Directeur des Énergies. L'objectif sera de définir le mix énergétique à l'échelle de chaque département en tenant compte de leurs spécificités.
- **Le renforcement de l'appropriation citoyenne** sur les sujets de la transition énergétique.
- **La mise en réseau et l'accompagnement des territoires** dans la transition énergétique. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des intercommunalités pour favoriser les échanges d'expériences et mutualiser les actions.
- **Le développement des contrats d'achat d'électricité renouvelable et locale en circuit court**
Il s'agit de développer des projets de solaire photovoltaïque par les SEM départementales afin de proposer aux industriels régionaux une électricité verte compétitive.

Les actions déjà en cours



Afin d'accélérer le développement de la mobilité électrique, plusieurs départements de Nouvelle-Aquitaine se sont lancés dans l'élaboration de SDIRVE - Schémas Directeur d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques. A ce jour, 8 schémas ont déjà été validés par l'État et 4 autres sont en cours de réalisation.

Pour la plupart des territoires engagés dans cette démarche, la Région a participé à hauteur de 30% des honoraires des bureaux d'études.

Dans un second temps, elle pourra également attribuer dans le cadre du fonds européens FEDER 2021-2027 des aides à l'investissement pour le déploiement de systèmes de recharge décarbonés.



MOBILITE DURABLE //

Deux superchargeurs Mobive inaugurés en Nouvelle-Aquitaine

Le réseau Mobive évolue et renforce son service aux usagers de la mobilité électrique

En avril 2023, deux premiers chargeurs ultra-rapides ont été inaugurés par Jean-Marc CAUSSE, Président de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, sur la station publique BioGNV (carburant 100 % renouvelable issu de la méthanisation agricole) du Réseau Témob au Pôle de la Confluence, à Damazan ; et par Xavier PINTAT, Président du SDEEG 33 sur la commune de Soulac-sur-Mer en Gironde.



Des nouvelles bornes innovantes qui permettent de charger 3 véhicules simultanément

Distribuant de l'électricité verte, ces nouvelles bornes peuvent alimenter 3 véhicules simultanément, et délivrer jusqu'à 150 kW DC pour les prises CCS-COMBO, jusqu'à 60 kW DC pour les prises CHAdeMO et jusqu'à 22 kW AC pour les prises T2.

Cette innovation va considérablement augmenter l'attractivité des communes concernées en leur amenant

une offre de services complémentaire.

Porté par 11 Syndicats d'Énergie de Nouvelle-Aquitaine, le réseau Mobive entend déployer une quinzaine de ces superchargeurs dans la région.

Des infrastructures produites localement

Ces superchargeurs électriques, conçus par l'entreprise EVBox, sont produits sur un site girondin à Léognan. L'entreprise dispose d'autres locaux à Canéjan où sont regroupés les services après-vente et formation, car les installateurs de bornes certifiés doivent également être formés par les fabricants. Une centaine de personnes réparties sur les deux antennes travaillent pour EVBox en Gironde.



Contact TENAQ : Camille BOULLEVEAU, Directrice du SDE 24

05 53 06 62 00

c.boulleveau@sde24.fr